



15ème législature

Question N° : 38838	De Mme Aude Luquet (Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés - Seine-et-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances et relance		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >Relocalisation de la production	Analyse > Relocalisation de la production.
Question publiée au JO le : 11/05/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Aude Luquet interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la relocalisation de la production en France. En réponse aux impacts de la crise sanitaire, le Gouvernement a mis en œuvre un plan de relance sans précédent avec, pour partie, la volonté de renforcer la souveraineté sanitaire et industrielle grâce à une relocalisation de la production en France. Ainsi, elle lui demande si des premiers impacts positifs ont pu être constatés et quels sont les objectifs défendus par le Gouvernement pour les prochaines années.